

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 16927 - 1982 B 00586 - 322 707 506 - CENPA

## Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	690 073	667 409	22 664	34 968
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	31 905		31 905	32 567
Constructions	3 114 505	2 409 276	705 229	706 899
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 932 632	29 363 619	2 569 013	2 353 638
Autres immobilisations corporelles	3 562 570	2 595 166	967 404	1 125 236
Immobilisations corporelles en cours	2 187 499		2 187 499	1 056 064
Avances et acomptes				277 294
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	252 751		252 751	3 252 751
Autres immobilisations financières	1 834		1 834	54 108
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	4 123 161	509 262	3 613 899	3 407 757
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 471 169	170 974	1 300 195	1 553 928
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>199 620</b>		<b>199 620</b>	<b>355 823</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 538 790	138 522	3 400 267	5 905 630
Autres créances	4 696 985		4 696 985	7 231 066
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 758 976		1 758 976	4 546 314
Charges constatées d'avance (3)	74 502		74 502	100 144
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 112		1 112	11 454
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				1 305 025
(3) Dont à plus d'un an (brut)			145 384	145 383

## Bilan Passif

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 968 566	9 968 566
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 766	9 766
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	492 327	182 301
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 806 196	165 708
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 994 489</b>	<b>6 200 513</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		198 728
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	1 112	111 454
Provisions pour charges	81 876	83 684
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 113 574	651 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 151 606	4 872 743
Dettes fiscales et sociales	1 101 485	3 306 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 051 839	6 253 698
Produits constatés d'avance (1)		
Ecart de conversion passif		
	<b>25 356</b>	<b>32 005 643</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 593 009	492 074
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 825 494	14 592 849
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	33 799 500	56 693 635
Production vendue (services)	36 301	23 900
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>33 835 801</b>	<b>56 717 535</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>22 192 666</b>	<b>39 495 834</b>
Production stockée	-92 822	22 515
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	22 000	5 833
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	197 547	186 695
Autres produits	298 661	11 510
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 713 673	24 941 685
Variations de stock	-155 479	-153 513
Autres achats et charges externes (a)	15 433 907	14 809 961
Impôts, taxes et versements assimilés	324 378	457 402
Salaires et traitements	4 822 978	5 670 406
Charges sociales	2 071 021	1 930 581
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 012 865	1 130 061
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	180 645	366 040
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17 019	19 051
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)</b>	<b>1 199 321</b>	<b>7 172 412</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	103 631	139 405
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 341	
Différences positives de change	35 254	65 217
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		11 454
Intérêts et charges assimilées (4)	236 388	352 810
Différences négatives de change	33 595	46 460
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>1 062 983</b>	<b>6 828 805</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (V)</b>	<b>1 062 983</b>	<b>6 828 805</b>
<b>RÉSULTAT NET (VI)</b>	<b>1 062 983</b>	<b>6 828 805</b>

## Compte de résultat (suite)

<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	873 362	
Sur opérations en capital	193 460	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	298 728	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		154
Sur opérations en capital	79 462	20 956
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		298 728
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 286 088</b>	<b>-319 838</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		240 937
Impôts sur les bénéfices (X)		805 022
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>35 775 962</b>	<b>57 148 709</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>37 770 452</b>	<b>50 948 196</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>1 994 489</b>	<b>6 200 513</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	873 362	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## **CENPA**

Société par actions simplifiée  
au capital de 9 968 566 euros  
Siège social : 5 Rue de la Gare - 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER  
RCS STRASBOURG 322 707 506

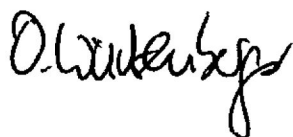
### **DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 JUIN 2024**

#### **DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

---

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 994 489,31 euros en totalité au compte "report à nouveau".

**Certifié conforme  
Le Président  
M. Oliver WÜRTEMBERGER**





**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CENPA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 21 783 856 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 994 489 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- \* Constructions : 20 ans
- \* Installations techniques : 8 à 20 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 8 ans
- \* Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Opérations en devises

---

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Le Directeur Général de la SASU CENPA, M. Stéphane DELAR, a démissionné de son mandat le 01/06/23.

A la même date, en remplacement de ce dernier en qualité de nouveau Directeur Général, a été nommé M. Dimitri MAGER.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	690 073			690 073
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>690 073</b>			<b>690 073</b>
- Terrains	32 567		662	31 905
- Constructions sur sol propre	3 002 247	112 258		3 114 505
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 322 433	899 304	289 106	31 932 632
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 223 631	43 365		3 266 996
- Matériel de transport	38 862			38 862
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 095	20 306	690	256 711
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 056 064	2 269 657	1 138 223	2 187 499
- Avances et acomptes	277 294		277 294	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>39 190 196</b>	<b>3 344 890</b>	<b>1 705 975</b>	<b>40 829 111</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 306 859		3 052 274	254 585
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 306 859</b>		<b>3 052 274</b>	<b>254 585</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Les prêts figurant en immobilisations financières correspondent au prêt 1 % construction pour 252 751 €

### Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	655 104	12 305		667 409
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>655 104</b>	<b>12 305</b>		<b>667 409</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 295 348	113 928		2 409 276
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 968 795	665 129	270 306	29 363 619
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 244 157	164 037		2 408 194
- Matériel de transport	29 425	4 828		34 253
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 772	52 638	690	152 719
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 638 497</b>	<b>1 000 560</b>	<b>270 996</b>	<b>34 368 061</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 564 862 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>	<b>254 585</b>		<b>254 585</b>
Prêts	252 751		252 751
Autres	1 834		1 834
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>8 310 277</b>	<b>8 164 893</b>	<b>145 384</b>
Créances Clients et Comptes rattachés	3 538 790	3 393 406	145 384
Autres	4 696 985	4 696 985	
Charges constatées d'avance	74 502	74 502	
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 000 000		

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances à moyen et long terme non productives d'intérêts ou productives d'un intérêt à un taux préférentiel n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

Les créances font l'objet d'une dépréciation dans le cas où elles auraient donné lieu à une procédure contentieuse. La dépréciation constituée tient compte des indemnités d'assurance à recevoir.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écarts de conversion". Les pertes latentes de change ne sont pas compensées et font l'objet, en totalité, d'une provision pour risques.

#### Produits à recevoir

Intérêts sur CAT		6 845

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	568 769	180 645	69 178	680 236
Créances et Valeurs mobilières	138 522			138 522
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		180 645	69 178	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 968 566,00 euros décomposé en 126 901 titres d'une valeur nominale de 78,55 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	126 901	78,55
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	126 901	78,55

## Notes sur le bilan

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/05/2023.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	165 708
Résultat de l'exercice précédent	6 200 513
Prélèvements sur les réserves	
<b>Affectations aux réserves</b>	<b>310 026</b>
Distributions	4 250 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 806 196

## Tableau de variation des capitaux propres

Capital	9 968 566				9 968 566
Primes d'émission	9 766				9 766
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	182 301	310 026			492 327
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	165 708	1 640 487	165 708	165 708	1 806 196
Résultat de l'exercice	6 200 513	-6 200 513	-1 994 489		-1 994 489
<b>Dividendes</b>		<b>4 250 000</b>			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	198 728			198 728	

## Notes sur le bilan

## Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	198 728		198 728	
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières			198 728	
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change	11 454		10 341	1 112
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	183 684		101 808	81 876
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>				
Exploitation			1 808	
Financières			10 341	
Exceptionnelles			100 000	

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Une provision pour les médailles du travail de 81 876 € au 31/12/2023 a été actualisée suivant le calcul d'un actuairé basé sur un taux d'actualisation de 3,20 %, un taux d'inflation de 1.70 %, un taux de progression des salaires de 1,50 %, un taux de cotisations patronales de 43 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres, et des données démographiques (mobilité, mortalité de l'INSEE).

L'impact sur les comptes 2023 a été une reprise pour un montant de 1 808 €.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 418 503 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 113 574	520 565	1 593 009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 151 606	4 151 606		
Dettes fiscales et sociales	1 101 485	1 101 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 051 839	4 051 839		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-1 462 079			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

Transports sur vente NP -SC	4 933
Electricité-SC	1 142 456
Gaz-SC	284 559
Eau-SC	4 405
Person. interimaire-SC	7 194
Factures dechets -SC	93 405
Magasinage NP - SC	5 891
FAR Diverses	9 600
Vieux Papiers	1 653
Magasin general	4 857
Entretien matériel -SC	51 247
Congés payés -SC	137 454
Gratifications -SC	25 248
Gratifications cadres -SC	49 370
Congés payés -SC	7 445
Gratifications -SC	1 407
Gratifications cadres -SC	2 450
Avoirs trade à établir -SC	66 743

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

Divers -SC	811		
Assurance R.C. -SC	8 062		
Habillage machines -SC M4	7 088		
Habillage machines -SC M5	39 019		
Maintenance informatique -SC	13 135		
GRT Gaz - SC	6 389		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par marché géographique

France	11 732 384
Allemagne	7 918 449
Autriche	3 013 020
Belgique	3 703 838
Suisse	1 091 081
République Tchèque	634 720
Grande Bretagne	2 184 127
Espagne	62 260
Pays bas	925 335
Pologne	436 982
Suède	1 068 479
Irland du Nord	34 264
Turquie	908 692
Ukraine	122 169

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	103 631	139 405
Reprises sur provisions et transferts de charge	10 341	
Différences positives de change	35 254	65 217
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Dotations financières aux amortissements et provisions		11 454
Intérêts et charges assimilées	236 388	352 810
Différences négatives de change	33 595	46 460
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges correspondent à des avantages en nature et de l'activité partielle pour 38 461,82 € et à l'effacement énergie pour 88 098,57 €

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

##### Opérations de l'exercice

Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 462	
Autres charges	60 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		193 460
Provisions réglementées sur stocks		198 728
Provisions pour risques et charges		100 000
Produits sur exercices antérieurs - Compensation carbone 2021-2022		873 362

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

+ Résultat courant	-3 280 577		-3 280 577
+ Résultat exceptionnel	1 286 088		1 286 088
- Participations des salariés			
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 1 193 785 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	282 460
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	228 701
Liés à d'autres éléments	
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 102 personnes dont 4 apprentis.

Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	30	
Employés		
Ouvriers	61	

### Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Accursia Capital GmbH

Forme : Holding

Au capital de : 25 000 euros

Adresse du siège social :  
Maximilian Strasse 52

Les comptes de notre société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société Accursia Capital GmbH HRB 219570.

Dans les présents comptes, le terme "entreprises liées" désigne toutes les sociétés incluses par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Mutares. Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
<b>Avals et cautions</b>	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement CIC Caution	73 000
ES Energies Strasbourg	156 000
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>229 000</b>
<b>Dont concernant :</b>	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements reçus

Plafonds des découverts autorisés	
<b>Avals et cautions</b>	
Ministère de l'environnement	72 101
Environnement Préfecture Bas Rhin	388 873
<b>Autres engagements reçus</b>	<b>460 974</b>
<b>Dont concernant :</b>	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 596 831 euros

L'engagement de la société pour les indemnités de départ à la retraite à verser au personnel est mentionnée à l'annexe en engagement hors bilan. Cet engagement est calculé par une actualisation, salarié par salarié, de l'indemnité de mise à la retraite, en tenant compte de la probabilité d'atteindre l'âge de la retraite au sein de la société.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont couverts par un fonds d'assurance. Ce fonds s'élève à 777 219,42 € au 31/12/2023.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments retraite et indemnités assimilées est par conséquent nul.

## Autres informations

### Aspects environnementaux

---

#### Quota d'émission de gaz à effet de serre

Au 31 décembre 2022 la société disposait donc d'un solde de 16 225 quotas avant restitution de la consommation de l'année 2022. La restitution des 12 634 quotas de CO2 de 2022 s'est faite le 19/04/2023. A l'issue de cette restitution il restait 3 591 quotas en stock.

Il n'y a pas eu de nouveaux achats ni de perception de quotas gratuits en 2023.

Au 31 décembre 2023 la société dispose donc d'un solde de 3 591 quotas avant restitution de la consommation de l'année 2023. L'allocation de quotas gratuits au titre de 2023 a été confirmée à 9242 quotas, et sera perçue en 2024. En 2023, la société a consommé 7 554 quotas qui seront à restituer avant fin septembre 2024. Il subsisterait donc un solde de 5279 quotas après restitution.

Le modèle économique de type « production » a été retenu pour la gestion et la comptabilisation des quotas en stock. De ce fait le stock de quotas résiduel est comptabilisé à une valeur comptable nulle. La société n'a pas provisionné de quotas à acquérir au titre de 2023.

**Cenpa SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2023)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'Associé unique  
**Cenpa SAS**  
5, rue de la Gare  
67590 Schweighouse sur Moder

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cenpa SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 5 rue de la Coopérative CS 50021 67016 Strasbourg Cedex  
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 11 juin 2024

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Sylvain Mayeur